

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2025

N°032

OBJET :

TÉLÉTHON - MARCHE AUX FLAMBEAUX

Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 32	Nombre de Membres Votants : 42	Date de la Convocation : 6 novembre 2025
---	------------------------------------	-----------------------------------	---

L'an deux mille vingt cinq, le treize novembre, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Gérard LARRAT Maire**.

Mme CHESA, M. BLASQUEZ, M. LAREDJ, Mme BARDOU, Mme DOUTRES, M. BES, Mme GODEFROY, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT,

Mme BARTHES, Mme MIGNOT, Mme BERNARD, M. AUDIER, M. ZORZETTO, M. CAMBON, M. LEUBA, Mme LACUBE, Mme QUINTILLA-MENDEGRIS, Mme GIOVANNETTI, M. MARTY, Mme BLANC, M. JORDAN, M. ICHE, M. BELMAS, Mme RIVEL, Mme GALBEZ, Mme JULIEN, Mme BOUTALEB, M. CHAMLAL, Mme LARROUX, M. MONTAGNE

EXCUSES : Mme LETAO donne pouvoir à Mme MONTUSSAC, M. ARIAS donne pouvoir à M. LEUBA, M. ALBAREL donne pouvoir à Mme CHESA, Mme DENUX donne pouvoir à M. LARRAT, Mme GASC donne pouvoir à Mme BARTHES, M. OUDDANE donne pouvoir à M. CAMBON, M. BUSTOS donne pouvoir à Mme BARDOU, Mme TRIAY donne pouvoir à M. LAREDJ, Mme KERRINCKX donne pouvoir à M. MONTAGNE, M. DUTHU donne pouvoir à Mme BERNARD conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

ABSENT : M. LECINA.

M. Yazid LAREDJ est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Chaque année, la Ville de Carcassonne organise le Téléthon en collaboration avec l'association Française contre les Myopathies (AFM). La descente aux flambeaux depuis la Cité de Carcassonne jusqu'à la Bastide prévue le Samedi 6 décembre 2025 de 17h00 à 20h00 constitue l'une des actions phares.

La Ville apporte son soutien à l'organisation de l'action de plusieurs manières (coordination des réunions de préparation, logistique, éléments de communication ...) et l'association Rotary Bastide contribue à sa réussite en mobilisant ses bénévoles.

L'an dernier, en raison des prévisions climatiques, la manifestation a été annulée.

Pour l'édition 2025, le projet de convention de partenariat entre le Rotary Bastide et la Ville de Carcassonne, ci-joint, prévoit que :

- La Ville fournit 550 bâtons lumineux en mousse et 850 torches,
- Le Rotary Bastide s'engage, comme chaque année, à vendre ces flambeaux et à reverser le produit de cette vente à l'AFM Téléthon.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'autoriser l'organisation de cette manifestation,
- D'autoriser Monsieur Maire à signer et exécuter la convention de partenariat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOpte à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20251113-27503-DE

Le Maire,
Gérard LARRAT

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025
Publication : 17/11/2025